



PUBLIC

Actuels élus CHSCT dans les entreprises de moins de 300 salariés



TARIFS

Nous consulter



AGENDA 2019

voir a2s-conseil.fr



DURÉE

21 heures de formation



FORMATEUR(S)

Consultant Formateur prévention des risques professionnels avec 15 ans d'expérience



PARTICIPANTS

L'ensemble des salariés présent dans l'entreprise

NORD

A2S Conseil Nord 42 rue Duriez Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne rue de Paris Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85 dominique.desein@a2s-conseil.fr

FORMATION CHSCT ENTREPRISE DE MOINS DE 300 SALARIÉS

Cette formation permet d'acquérir les connaissances pratiques et législatives pour mener à bien leur mission.

OBJECTIFS

- Connaître les missions du CHSCT
- Savoir prévenir les risques dans l'entreprise
- Savoir étudier les incidents et apporter les solutions correctives

DÉROULEMENT

1ere journée :

Les enjeux et les acteurs de la sécurité :

- Enjeux de la sécurité : humain, légal, moral, financier.
- Les acteurs externes, les acteurs internes

Fonctionnement du CHSCT:

- Création et composition du CHSCT
- Consultations et attributions du CHSCT
- Fonctionnement du CHSCT

Rôles et missions du CHSCT:

- Le CHSCT : une voie de communication et un rôle de conseil.
- Les missions d'étude, d'analyse.
- Les missions de contrôle du CHSCT.
- La position du CHSCT par rapport aux différents acteurs de l'entreprise.

L'information du CHSCT

- Le programme et bilan annuel HSE
- Les visites de l'inspection du travail et de la CRAM.
- La consultation des registres.
- Les travaux au sein de l'entreprise par une entreprise extérieure (inspections communes).

2éme journée

Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Les accidents du travail.
- Les accidents de trajet.
- Les maladies professionnelles.
- Les conséquences sur l'entreprise (coût direct et indirect)
- Les statistiques nationales et régionales.
- Les statistiques de l'entreprise (l'intérêt des indicateurs fiables et objectifs)
- L'analyse des accidents du travail?
- Pourquoi analyser un accident du travail?
- Qui doit analyser l'accident du travail?
- Quand faut-il l'analyser?





- Comment utiliser l'analyse d'accident ?
- L'importance dans le recueil des faits.
- Cas pratique accident du travail : de la déclaration à l'analyse.

Les thèmes d'action du CHSCT :

- Accueil des nouveaux
- Entreprises extérieures
- Evaluation des risques
- Formations obligatoires
- Contrôles périodiques
- Pénibilité.
- Conditions de travail...

3éme journée

Evaluation des risques professionnels et document unique

- Rappel législatif (nouveau code du travail)
- Méthodologie d'évaluation des risques utilisée dans l'entreprise.
- Les différents types de risques (mesures de prévention associés et obligations réglementaires)
- La prise en compte des risques émergents (risques à effets différés, stress, TMS, ...)
- Identifier et évaluer les dangers et risques
- Eliminer ou maîtriser les risques
- Plan d'actions
- Promouvoir la sécurité au travers de l'évaluation des risques.
- Les évolutions de la santé au travail.
- Etude de cas pratique en atelier analyse et visite sécurité.

Communication sécurité :

- Les outils de sensibilisation
- Rôle des membres du CHSCT en matière de sensibilisation
- Les conditions de l'efficacité (facteurs de réussite)
- Les limites du CHSCT.

PRE-REQUIS

Aucun

MODALITES D'ANIMATION

- ✓ Alternance de diverses méthodes pédagogiques :
- ✓ Heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, , applicative...
- ✓ Avec techniques pédagogiques variées :
- ✓ Adaptation pédagogique aux besoins des stagiaires

VALIDATION

- ✓ Cette formation sera validée par QCM
- ✓ Une attestation sera remise à chaque participant

NORD
A2S Conseil Nord
42 rue Duriez
Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne rue de Paris Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85 dominique.desein@a2s-conseil.fr

